

Avant votre séance d'ECI...

l'ECI est un outil mais il existe certaines restrictions...

Veillez bien lire ceci avant :

Les personnes diagnostiquées par la médecine et plus particulièrement par la psychiatrie comme présentant une psychose c'est-à-dire les personnes paranoïaques, psychopathes, schizophrènes, etc ... ne peuvent pas être accompagnées pour une séance d'Expansion de Conscience Interactive à cause des troubles dissociatifs

Ce n'est pas de la magie, je ne peux pas aller contre votre volonté même inconsciente. Je suis tenue des moyens mis en place pour vous accompagner, mais je ne peux donc pas être tenue responsable d'un échec. Si aucun changement ne s'opère, c'est peut-être que votre volonté s'y oppose, ou que ce n'est pas le moment opportun pour effectuer le changement souhaité.

Les accompagnements sont individuels et personnalisés

Les accompagnements sont individuels et personnalisés à chaque problématique de la personne, c'est pourquoi je propose un temps d'élaboration de la séance avec des questionnements sur les troubles et un retour de ressentis pour élaborer la séance suivante.

N'abandonnez jamais votre traitement sans avis médical

J'insiste sur le fait que je ne suis pas médecin, ni psychologue, ni psychiatre, ni psychothérapeute et de ce fait, je ne pose aucun diagnostic, ne soigne pas et ne guéris pas. Je ne prescris aucun traitement, et ne suis pas habilitée à modifier un traitement médicamenteux.

L'ECI permet d'accéder au bien-être, à un confort au quotidien, de soulager mais elle ne se substitue en aucun cas à la médecine, c'est pourquoi il ne faut en aucun cas abandonner son traitement sans avis médical.

Toute question relevant du domaine médical est à poser à votre médecin traitant. Je vous demanderai donc de signer un document de décharge en ce sens stipulant que je vous ai informé de ces éléments.

Décharge de responsabilité avant séance d'Expansion de Conscience Interactive

Association Mapausezen06

Je soussigné(e) nom :.....prénom :.....

né(e) le :.....

et domicilié(e) à :.....

.....

Reconnait ce qui suit:

Le praticien en Expansion de Conscience Interactive n'est ni médecin, ni psychologue, ni psychiatre, ni psychothérapeute. Il ne fait donc pas de diagnostics, ne soigne pas et ne guérit pas. Ses prestations ne prétendent en aucun cas se substituer à un acte médical ou à des prescriptions médicamenteuses.

Les séances d'ECI s'inscrivent uniquement dans une démarche de bien-être. Elles ne dispensent pas de consulter un professionnel de la santé, chaque fois que cela est nécessaire.

Toute question relevant du domaine médical est à poser à votre médecin traitant.

Le praticien n'est pas responsable et n'est pas responsable d'un échec lors de votre séance.

Je reconnais ne pas avoir été diagnostiqué(e) par la médecine et plus particulièrement par la psychiatrie comme présentant une psychose c'est-à-dire trouble de paranoïa, psychopathie, schizophrénie, etc ...

Je décharge le praticien de toute responsabilité en cas de non réussite de la séance.

Recopier la mention suivante: **«Lu et approuvé»**

date et signature: